

**Avenant aux Conditions générales de vente partenaires
75^e Congrès de l'Ordre des experts-comptables**

ENTRE :

EXPERTS-COMPTABLES SERVICES

Association loi 1901 dont le numéro SIREN est 324 746 247

Dont le siège est sis Immeuble Le Jour 200-216 rue Raymond Losserand 75680 Paris Cedex 14,
Représentée par Daniel ALLIMANT, agissant en qualité de Vice-Président, dûment habilité aux fins des présentes,

ET

Raison sociale :

Adresse :

Immatriculée au RCS :

Représentée par :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

En raison de la situation sanitaire actuelle, le Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables a pris la décision, le 13 mai 2020, de reporter son Congrès à Bordeaux à l'année 2021. Un évènement virtuel sera cependant organisé à l'automne 2020, compte tenu de l'importance des contenus à délivrer, enrichis d'éléments liés à l'actualité.

Au regard des développements ci-avant, l'article 3 des conditions générales de vente des partenaires est modifié comme suit :

Art.3

A la suite du report du Congrès de l'Ordre des experts-comptables à Bordeaux à l'automne 2021, les partenaires déjà inscrits auront la possibilité :

- de bénéficier du report de l'acompte sur le 76^e Congrès de 2021. ECS fera un avoir sur l'acompte de 2020 et émettra une facture de même montant au titre de l'acompte sur le congrès de 2021. Aucun mouvement financier n'interviendra. Ils bénéficieront gratuitement du pack Congrès sur le site de l'évènement virtuel 2020. Ils seront positionnés en priorité sur la liste de positionnement des partenaires pour le Congrès 2021 ;*
- de bénéficier d'un remboursement des sommes versées. ECS émettra un avoir et remboursera le montant.*

Merci de cocher la case correspondant à votre choix.

Pour les packs Congrès à multiples enseignes préciser le nom des sociétés concernées par cette décision :.....

ARTICLE 2 : ENTREE EN VIGUEUR DE L'AVENANT

Le présent avenant prend effet à compter de sa date de signature et restera en vigueur jusqu'au 76^e Congrès de l'Ordre des experts-comptables.

Fait à _____, le _____, en deux exemplaires originaux.

Daniel ALLIMANT

Nom du partenaire